

Lucille LHEUREUX, adjointe aux cultures
Julie MAUREL, prestataire facilitatrice sur les trois temps d'échange
Sébastien FRAUX, directeur des affaires culturelles
Claire FALLET, responsable du service développement culturel et artistique
David APARICIO, chargé de secteur arts visuels
Marie-Lou LAMBERT, chargée du secteur théâtre et actions territoriales
Charline MONOD-JUHEL, chargée de secteur musiques
Céline SCHWEIN, chargée de secteur danses et arts en espace public
Cécile DUGON, assistante des chargé-e-s de secteur

Introduction par Lucille LHEUREUX et questions/réponses.

I- DÉBAT MOUVANT

Débat mouvant sur trois questions tirées au sort sur quatre. Le principe est de poser volontairement des questions clivantes pour créer le débat.

- 1- La Ville doit-elle accompagner directement les artistes ?
- 2- Faut-il proposer des dispositifs plus robustes à moins d'acteurs ou plus diffus ?
- 3- Est-ce que la Ville doit cesser l'accompagnement d'un artiste à un moment de sa carrière ?
- 4- Est-ce que les lieux de diffusion doivent agir prioritairement plus localement et en proximité ?

1- La Ville doit-elle accompagner directement les artistes ?

OUI

Si on ne passe que par des lieux, il peut y avoir des filtres.

NON

Les leviers pour accompagner les artistes existent au-delà des communes. Il y a un trou dans la raquette aujourd'hui sur quel accompagnement on peut apporter à la sphère amateur ou en voie de professionnalisation, ils sont en difficulté, et sur ce milieu le soutien des collectivités n'est pas le plus pertinent. Avec le postulat que la Ville ne peut pas accompagner tout le monde.

OUI et NON

Tout se passe dans la bonne relation humaine.

On peut être dans une relation autour d'un projet soutenu par une structure et en même temps être en lien avec la Ville.

Les deux ne servent pas à la même chose : il y a des accompagnements liés au territoire, et des accompagnements liés à un projet spécifique qui va être diffusé. Cela permet l'indépendance. L'indépendance rend paradoxalement un peu dépendant aux subventions.

2- Est-ce que la Ville doit cesser l'accompagnement de l'artiste professionnel à un moment donné de son parcours ?

OUI

Dans la musique, à partir du moment où il est développé, lancé, il y a une économie derrière lui, il n'a plus à être accompagné, ou moins.

Il y a des artistes qui sont très soutenus financièrement et qui pourraient être indépendants. La question peut se poser d'arrêter, lorsqu'il y a un rayonnement et pour un moment, pour mettre

l'accent sur les compagnies qui en ont vraiment besoin. Une compagnie qui fait des bénéfices, qui a des locaux, des salariés bien payés, a moins besoin d'accompagnement.

La cie peut avoir une bonne année, et donc avoir un peu moins besoin d'aide : quand un spectacle tourne très bien et fait rentrer des bénéfices, on a besoin de subvention surtout quand le projet est moins gros, tourne moins.

Chaque artiste soutenu doit savoir que ça peut s'arrêter. Mettre des critères n'est pas forcément la bonne solution. D'où l'importance du cas par cas.

OUI et NON

Quand on arrive à la fin du projet, le projet est fini, donc si c'est défini au départ, c'est clair.

Il y a une distinction à faire entre projet et artiste.

NON

Quel que soit là où en est l'artiste, il doit pouvoir accéder à des dispositifs différents. La Ville peut arrêter l'accompagnement d'un artiste, mais cela doit se faire en cohérence avec son projet.

L'accompagnement n'est pas qu'un soutien financier. Il peut changer de nature au fur et à mesure.

L'accompagnement d'un artiste se fait en communication avec la personne, au cas par cas.

Le financement des autres collectivités, chez certaines compagnies, est lié à celles de la Ville. Il faut qu'il y en ait qui laisse la place à un moment, mais attention aux effets de cercle vicieux. Il faut continuer à soutenir de façon dégressive, car le côté couperet peut arrêter d'un coup l'activité sans avoir la possibilité de retrouver des partenariats et de se retrouver.

Une collectivité doit soutenir ses artistes. Les artistes n'avancent pas selon les injonctions d'une collectivité.

3- Faut-il présenter des dispositifs plus robustes à moins d'acteurs ou plus diffus ?

PLUS ROBUSTE

Être tous à monter énormément de dossier pour toucher peu, signifie qu'on se retrouve tous dans un entre deux. Donner le budget à 5 acteurs n'est pas une solution. Mais faire des dossiers pour 500 € ne sert à personne. Faire beaucoup de dossier nécessite d'avoir plus d'argent pour pouvoir les faire.

ENTRE LES DEUX

Il n'y a pas que le soutien financier. La politique de guichet est frustrante. On n'a jamais assez d'argent. Une convention de partenariat est un projet partagé.

Il y a une justesse à trouver entre le nombre et ce qui est donné. La répartition des ressources doit faire sens pour être acceptable. Il faut définir sur quoi s'appuie ce sens.

Certaines subventions ruissellent et c'est ce qu'on demande, d'autres non : attention au « sérail », sans innovation, avec toujours les mêmes projets.

PLUS DIFFUS

Les petites structures nourrissent aussi le territoire et le dynamisme de création. Si on tue les petits financements et les petites structures, on tue une dynamique.

I- ATELIERS

Deux groupes sont formés et s'expriment sur chaque thématique.

- 1- Évaluation de l'existant/ diagnostic
- 2- Publics choisis
- 3- Transition écologique
- 4- Égalité femmes-hommes

1 - Evaluation de l'existant/ diagnostic

(main)

Evaluation de l'existant - Diagnostic (Groupe 2)

THEME : Diagnostic Date : 6.3/05 20h	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION	Autres...
TOUT TYPE DE PROFIL	• Comment faire apparaître les partenariats/coopérations dans les demandes • dans les budgets • en interdisciplinarité • quand plusieurs services sont activés (spécialité, espace vert...)	Le cadrage existe !!	Comment co-construire avec la collectivité ?
Spécifique aux LIEUX			- "Tronc commun" des dépôts : Structure + bilan → pour ceux d'aller qui font plusieurs demandes
Spécifiques aux ARTISTES	- définition entre amateurs et professionnels ? pour aider les artistes → des dispositifs qui prennent en charge les différents besoins des artistes (amateur/pro).	- Temps d'échange avec la chargée propre à notre discipline + une personne qui se déplace pour voir le travail artistique + conseils - des aides à la diffusion - les interventions au projet doivent s'intégrer dans la durée.	- Banque de lieux d'art - quid Ancien usage de peintre ? - Dispositif progressif en fonction de l'ancienneté de la structure ? Adapter les critères ? - "Machinerie à créer" avec sub aide à la création... ont valoriser la diffusion = rencontre des publics (diff. médiations).
Spécifiques aux AMATEURS	- Reconnaissance - Financement - Perception		

Actualisation des axes de travail et de médiation

(main)

Evaluation de l'existant - Diagnostic (Groupe 1)

THEME : Diagnostic Date : 6.3/05 20h	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION	Autres...
TOUT TYPE DE PROFIL			- Délai trop court des appels à projets - Aide aux collectivités avec flexibilité sur le financement ? - Lieu ouvert pour accueillir la création intervenant à plusieurs projets avec un cadre de fonctionnement.
Spécifique aux LIEUX			
Spécifiques aux ARTISTES	Dispo 6 - à maintenir - à clarifier ⇒ ouvrir aux petits projets ⇒ "Je ne te connais pas, je ne te finance pas" - Mettre à disposition des locaux et salles de répétition - Sécuriser l'ouverture du dispositif aux projets en structurant le cadre	- Structuration de dispositifs aux projets ou ateliers "hors cadre"	• Actualisation d'espace
Spécifiques aux AMATEURS	Dispo 2 - à clarifier avec Dispo 6 et à maintenir ⇒ "Je ne te connais pas, je ne te finance pas."		

- Dispo 6 à maintenir et à clarifier : ouverture aux petits projets
- Favoriser une aide pérenne au fonctionnement et plus ponctuelle au projet
- Dispo 2 à clarifier

- Délai trop court des appels à projet
- Besoin de lieux ouverts pour accueillir la création avec aide au fonctionnement
- Comment faire apparaître les partenariats dans les demandes, dans les budgets, en interdisciplinarité, quand plusieurs services sont activés ?
- Besoin de dispositifs qui prennent en charge les différents besoins des artistes
- Besoin de temps d'échange avec la chargée de secteur
- Besoin de venir voir le travail (élue et fonctionnaire)
- Besoin d'aide à la diffusion
- Les subventions au projet doivent s'inscrire dans la durée
- Besoin d'un « tronc commun » de dépôt (plusieurs demandes)
- Dispositif progressif en fonction de l'ancienneté de la structure : adapter les critères
- Besoin de mutualisation des espaces de stockage
- Besoin de lieux de pratique (danse)
- Que devient l'Ancien musée de peinture ?

2- Publics choisis

(contin)

graph 2.

THEME : Publics choisis Date : 3/10/2020 à gde	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL	- 1 artiste de chaq école autour d'un thème avec l'impact. - des élèves qui viennent à la restitution.	- bénévoles engagés?	- brassage de publics (intergénérationnel). - 1 chef d'équipe qui anime. - créer des lieux	- difficultés sur le budget (Covid). - manque de moyen	- relation avec MDT Cherier Benoit - espace pour les artistes / habitants. - les MDT
Spécifique aux LIEUX			- projets sur l'espace publique		- structures relais / partenaires. - publics cibles
Spécifiques aux ARTISTES	- les écoles par quartiers / ville - lieux. - les enfants		- construire des réseaux plus disciplinaires - quelque chose qui forme des liens entre MDT et artistes, écoles. - diffusion et pas que la création	- sectorisation	
Spécifiques aux AMATEURS			- travail en long court.		

(morin) (groupe 1)

THEME : Publics choisis Date : 27/05/22 à 2h.	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL	- Décliquer DAC / DEJ / sociale - Évaluer les projets - Mêler les publics	- Le groupe (nombre) - typologie de publics	- Le fonctionnement des structures sociales à faire évoluer. - Moyens suivants la zone géographique. - Ne pas cibler les objectifs = ouvrir le quartier.	- public captif : attention à ne pas rester en de publics choisis. - Aménagement du territoire - Pas de charité culturelle	
Spécifique aux LIEUX	- Sortir du clivage de quartier - Faire émerger des projets différents		- ouvrir les lieux - Diagnostic de ce qui a fonctionné (baser la logique de quartier)	- communication sur les quartiers. - Manque de places au Conservatoire	
Spécifiques aux ARTISTES			Articulables - prendre le temps - créer 1 autre système de médias (local) qui relie ce qui existe.		
Spécifiques aux AMATEURS			- s'appuyer sur la culture des habitants. - être présent sur l'espace public		

- Décliquer DAC / DEJ / DAT
- Évaluer les projets
- Mêler les publics
- Sortir du clivage de quartier
- Faire émerger des projets différents
- Le fonctionnement des structures sociales est à faire évoluer
- Adapter les moyens à la zone géographique concernée
- Ouvrir les lieux
- Prendre le temps
- S'appuyer sur la culture des habitants
- Être plus présent sur l'espace public
- Pas de charité culturelle
- Manque de communication sur les quartiers
- Manque de place au conservatoire
- 1 artiste dans chaque école !
- Besoin que les élus viennent aux restitutions
- Besoin de pôle par quartier : mise en lien
- Besoin d'un chef d'équipe
- Des projets sur l'espace public
- Construire des soirées pluridisciplinaires
- Travail au long court
- Importance des structures relais (MDH)

3-Transition écologique :

THEME : Transition écologique Date : 3/05/2021	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	I SA
TOUT TYPE DE PROFIL	Deux accès possibles: 1- engagement énergétique des structures. 2- Action culturelles. 1 → plutôt grande structure 2 → petites structures Mise à disposition de moyens mutualisés (3x20m² de locaux)	Faire de la transition un objet culturel.	- Mutualisation de matériel - Rajouter le mot "sociétale" au mot transition écologique - Importance du local "Circuit Court". - Accompagner "progressifs"	- Conserver la liberté de création - L'artiste est voué à se déplacer / sans culpabiliser - Relier la thématique à l'artistique	
Spécifique aux LIEUX	Responsabilité				
Spécifiques aux ARTISTES			- Comment travailler sur cette thématique avec les publics (les enfants) - Avoir 1 impact sur l'éducation // Action culturelle -	- Possibilité de créer sur ces sujets, mais pas une obligation - Comment renseigner les acteurs en ce sens sans alourdir les dossiers	

- Deux accès possibles : engagement énergétique des structures / actions culturelles
- Mise à dispo de moyens mutualisés
- Faire de la transition un objet culturel
- Rajouter la notion « sociétale »
- Accompagnement / changement progressifs
- Conserver la liberté de création
- L'artiste est voué à se déplacer, sans culpabiliser
- Relier la thématique à l'artistique
- Comment renseigner les actions en ce sens sans alourdir les dossiers
- Quel travail sur la thématique avec les publics
- Avoir un impact sur l'éducation

4 – Égalité femme homme :

THEME : Egalité Date : 21/05 MARTIN	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL	Charte d'engagement - Transmission	Quel est le genre des personnes et responsabilité favoriser un environnement ouvert à la mixité	Plateforme internet pour donner : - les informations - les ressources - l'espace de partage et de formation	- Parler davantage en terme d'égalité salariale plutôt qu'en terme de genre H/F - héritage & construction sociale : - La Communauté - Au départ la pratique = socioculturel + cours d'école - Éducation	
Spécifique aux LIEUX	Charte d'engagement	- échelonnage & temporalité	- Des lieux ouverts dédiés - critique & temporalité sur la place des femmes dans les équipes / activités / CA intervenant·e·s		
Spécifiques aux ARTISTES		- Parité dans l'équipe	- Critères / subventions	- Ne pas faire porter aux artistes le manque de parité dans les publics	
Spécifiques aux AMATEURS	politique d'accueil		besoin d'une facilitation des projets égalité F/H par les mdh pour info - avec les publics et créer l'accès aux propositions culturelles émancipatrices - Favoriser l'émergence de projets des publics pour assurer des processus de travail	T	

- Charte d'engagement
- Quel est le genre des personnes sur des postes à responsabilité
- Favoriser un environnement ouvert à la mixité
- Echelonnage et temporalité
- Parité dans les équipes
- Plateforme ressource sur Internet
- Des lieux ouverts et dédiés
- Place des femmes aussi dans les équipes du CA, artistes, intervenant·e·s
- Critères par rapport aux subventions ?
- Besoin d'une facilitation des projets égalité F/H via les MDH pour informer les publics et créer l'accès aux propositions culturelles émancipatrices
- Vigilance de ne pas faire porter aux artistes le manque de parité dans les publics
- Parler davantage en termes d'égalité salariale
- Place dans le champ de l'éducation

Synthèse

Egalité femme homme : charte, plateforme numérique comme espace de partage d'infos, éducation et sensibilisation des publics, programmation et discrimination positive (ex soirée qu'avec des femmes programmées).

Diagnostic : besoin d'humain et de souplesse, de sécurisation, de soutien à l'émergence (// dispo 7), de mise en réseau

Transition écologique : éducation et sensibilisation des comportements, mutualisation des moyens, des locaux, appel à projet avec pour thématiques la sensibilisation des publics à cette transmission, effort // travail de l'artiste (rencontre de l'autre et voyage), grosses structures doivent donner des engagements plus forts. Vigilance sur le fait que le fond des créations ne se voit pas imposer le sujet de la transition écologique.

Public choisi : actions spécifique pour aller à l'encontre, brassage et mixité des publics, travail avec structure relai (MDH, EHPAD, CCAS, école...) et que la Ville soit ressource pour des mises en lien, espace public permet d'aller à la rencontre, rôle crucial des enfants pour créer le lien à la culture.

Attention, la Ville garantit la liberté de création et les critères n'ont pas vocation à imposer des directions sur les sujets de création. Les élus n'interviennent et n'interviendront jamais, ni dans la programmation artistique, ni dans l'objet de création.

TEMPS D'ÉCHANGE N°2 – 03/05/2022 Après-midi

Lucille LHEUREUX, adjointe aux cultures
Julie MAUREL, prestataire facilitatrice sur les trois temps d'échange
Sébastien FRAUX, directeur des affaires culturelles
Claire FALLET, responsable du service développement culturel et artistique
David APARICIO, chargé de secteur arts visuels
Marie-Lou LAMBERT, chargée du secteur théâtre et actions territoriales
Charline MONOD-JUHEL, chargée de secteur musiques
Céline SCHWEIN, chargée de secteur danses et arts en espace public
Cécile DUGON, assistante des chargé-e-s de secteur

Introduction Lucille LHEUREUX et questions/réponses

I- DÉBAT MOUVANT

Débat mouvant sur trois questions tirées au sort sur quatre. Le principe est de poser une question vivante pour créer le débat.

- 1- La Ville doit-elle accompagner directement les artistes
- 2- Faut-il proposer des dispositifs plus robustes à moins d'acteurs ou plus diffus ?
- 3- Est-ce que la Ville doit cesser l'accompagnement d'un artiste à un moment de sa carrière ?
- 4- Est-ce que les lieux de diffusion doivent agir prioritairement plus localement et en proximité ?

1- La Ville doit-elle accompagner directement les artistes ?

OUI

La Ville est importante pour accompagner les gens « hors structure » et qui ne sont pas structurés de manière à être aidés par les lieux.

La Ville doit pouvoir accompagner les artistes.

Si c'est délégué à des espaces intermédiaires on perd une capacité d'être en lien avec les collectivités, en effet les « coups de cœur » les « one shot » ou les aides approfondies délivrées par les lieux où les Villes sont souvent différentes, ne visent pas forcément les mêmes projets.

Le politique doit avoir une vision sur la place de l'artiste dans le territoire. C'est important qu'il y ait une relation, pas forcément financière mais une relation.

Possibilité politique, il faut une capacité de travailler à différents niveaux de compétence et de vision.

NON

C'est le cœur du métier des lieux d'accompagner des artistes. Les lieux sont au service de l'artiste et sont plus outillés pour. Ce n'est pas adapté pour une collectivité qui représente des habitants d'avoir des coups de cœur.

Il est dangereux que le politique aille choisir un propos artistique. Il faut au moins qu'il y ait un opérateur associé. La notion de coup de cœur est malvenue.

La Ville peut, mais n'est pas obligée, d'accompagner des artistes.

Un artiste et une compagnie ce n'est pas la même chose en termes de structure juridique ou de capacité à porter un projet. Ils n'ont pas les mêmes besoins et les artistes ont avant tout besoin des lieux, et pas de gérer des demandes de subvention et des relations administratives mais de se concentrer sur son propos artistique. Les Villes sont régies par le politique, et les promesses et financements peuvent varier au gré des programmes, ça peut être dangereux.

OUI ET NON

La Ville doit accompagner en complément et en collaboration.

Intervention de Lucille LHEUREUX: rappel que les élus (la Ville) n'interviennent et n'interviendront pas dans la liberté de programmation ou de création mais garantissent cette liberté.

Question en lien avec l'intervention : qu'est ce qui aurait de choquant que la Ville fasse appel à des compagnies pour aborder un thème défini ? Cela peut s'entendre.

Réponse de Lucille LHEUREUX en lien avec l'intervention : La Ville peut programmer et peut faire une commande artistique précise. Par contre l'élue ne choisira pas la programmation à lui tout seul. Les services peuvent donner un avis. C'est différent.

2- Est-ce que les lieux de diffusion doivent agir prioritairement plus localement et en proximité ?

OUI ET NON

Oui les artistes locaux ont besoin de tourner, mais les structures ont besoin d'aller chercher ailleurs pour faire la lumière sur les petits, pour des questions d'argent.

OUI

Les lieux doivent contribuer au développement du local.

Si les lieux sont subventionnés par la Ville, c'est normal qu'il y ait un ancrage local.

Il peut y avoir une action locale sans subvention, si c'est dans l'ADN de la structure. Ceux qui sont formés à ça et se sentent de le faire doivent le faire. Tout le monde n'a pas cette vocation.

NON

La diffusion doit être implantée sur le territoire et doit soutenir le territoire. Mais ça dépend des lieux. Il faut absolument faire intervenir des équipes qui viennent d'ailleurs.

Chaque lieu de diffusion a son identité de programmation. Pas forcément local.

3- Est-ce que la Ville doit cesser l'accompagnement d'un artiste à un moment donné de son parcours.

NON

Il est souhaitable qu'un artiste s'envole et ne plus avoir besoin d'un accompagnement mais quand et comment, c'est très délicat. Ça dépend en fonction de son histoire.

OUI

On peut faire perdurer un soutien, car il y a un historique avec la Ville. Les plus gros ont le soutien de la DRAC avec beaucoup d'argent et peu de la Ville, ça s'entend, mais pour les petites structures le

soutien de la Ville est important. La Ville doit avoir un lien avec les structures plus petites sur son territoire. Mais pour les « plus gros » l'aide de la Ville doit pouvoir être revue.

L'arrêt du soutien est réaliste mais doit se faire dans des conditions qui ne mettent pas en péril la structure.

L'artiste n'est pas titulaire d'une subvention, il peut y avoir une respiration dans les projets. Le soutien est un suivi au plus près des projets mais les choses ne doivent pas être figées.

L'aide ne peut pas être donnée ad vitam æternam, parfois il n'y a pas assez de renouvellement.

La Ville doit avoir les moyens de soutenir l'émergence et de la prioriser dans un contexte de ressource qui n'est pas infinie.

Il faudrait que certains opérateurs qui arrivent à Grenoble, puissent solliciter la Ville sur l'existant, les partenariats possibles, etc.

II- ATELIERS

Quatre groupes sont formés et s'expriment sur chaque thématique.

1 – Évaluation de l'existant/ diagnostic

2 – Publics choisis

3 – Transition écologique

4 – Égalité femmes-hommes

1-Evaluation de l'existant/ diagnostic

(AM) Evaluation de l'existant/Diagnostic
Groupe 3

THEME : Diagnostic Date : 02/05/2022	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION	Autres...
TOUT TYPE DE PROFIL	- Trop complexe et contraignant. - Disponibilité du document. - Comment peut-on en prendre connaissance ? - Comment la Ville peut mieux communiquer ? Et notamment les non financés > Opérateurs		-> Dispositif "hors Cadre" (treize) pas assez libéré
Spécifique aux LIEUX	- complexe -> accès aux lieux -> transparence des plannings de pratique		- Besoin de lien partagé type Parc des arts (pratiques...)
Spécifiques aux ARTISTES	- Manque de soutien aux artistes non affiliés à une structure - - Relation inter service.	- Délai de l'équipe et faire le pont avec d'autres services en interne en plus -	
Spécifiques aux AMATEURS	- Pas de dispositif existant d'accompagnement ou doit passer par un pas. -> sans objectif de professionnalisation et besoin souvent de matériel -> fonds d'amorçage		
Equipe ville et jury	plus de transparence sur le jury décisionnaire (qui) ans consécutifs		

(main) Evaluation de l'existant - Diagnostique (80-1-2)

THEME : Diagnostic Date : 6.3/2015 2 gh	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION	Autres...
TOUT TYPE DE PROFIL	• Comment faire apparaître les partenariats/coopérations dans les budgets ↳ en interdisciplinarité ↳ quand plusieurs services sont activés (pompier, espace verts...)	Le Colectif existe !!	Comment co-construire avec la collectivité ?
Spécifique aux LIEUX			"Tronc commun" des dépôts. Structure + bilan → pour ceux d'écouter qui font plusieurs demandes
Spécifiques aux ARTISTES	- définition entre amateurs & professionnels ? pour aider les artistes. → des dispositifs qui prennent en charge les différents besoins des artistes (avocats/plo).	- Temps d'échange avec la chargée propre à notre discipline + une personne qui se déplace pour voir le travail artistique + conseils - des aides à la diffusion - les situations au projet doivent s'inscrire dans la durée.	- Tangue de lieux Danse - quid Ancien espace de peinture ? - Dispositifs progressifs en fonction de l'ancienneté de la structure ? Adapter les artistes ? - "Machines à créer" avec sub aide à la créa... ont retourné la diffusion = rencontre des publics (diff. médiations).
Spécifiques aux AMATEURS	- Reconnaissance - Financement - Perception		

Actualisation espace de stockage et de médiation

- Trop complexe
- Comment prendre connaissance du document ? Comment la Ville peut-elle mieux communiquer ?
- Besoin d'accès aux lieux / transparence des plannings
- Manque de soutien aux artistes non affiliés à une structure
- Plus de transparence sur le « jury décisionnaire »
- Amateurs = besoin de matériels et d'espace de pratique
- Besoin que la chargée de secteur soit le relai auprès des autres services
- Besoin d'un lieu partagé type « Parc des arts »
- L'alternance création / diffusion ne fonctionne pas
- Besoin d'une meilleure prise en compte des spécificités des disciplines

2/ Publics choisis

(p. mardi) (groupes)

THEME : Publics choisis Date : 22/05/85 16-17h	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL		une charte?	déclisonner et créer du lien		
Spécifique aux LIEUX		sortir des murs?	- créer des Relais en points d'ancrage qui connaissent les terrains →	des musiques / arts qui se ex pratiquent que dans des lieux spécifiques	
Spécifiques aux ARTISTES			- enveloppe budgétaire à augmenter (max € = 15 cachets) stimulant pour appel à projet + place aux artistes - moyens pour qu'ils sortent des murs	→ projets trop courts	
Spécifiques aux AMATEURS					

- Déclisonner et créer du lien
- Sortir des murs
- Créer des relais qui connaissent le terrain
- Enveloppe budgétaire à augmenter
- Permettre la rencontre
- Soutenir un projet artistique mais qui a été pensé pour le territoire
- Comment aller à la rencontre des publics ?

3- Transition écologique

THEME : Transition écologique Date : 22/05/85 après-midi	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL	→ Plateforme favorisant l'échange et le recyclage des matériaux → Rendre possible la programmation in situ	→ Pouvoir faire de l'investissement sur de l'occasion	→ Comment la mairie met en avant sa charte de transition écologique sur les événements culturels	→ la consommation excessive	→
Spécifique aux LIEUX	→ Pouvoir réaliser un bilan carbone raisonnable de l'activité et organiser les moyens du déplacement → matériel économe à mutualiser	→ Enrichissement de la structure	- proposition de détente sur billet d'entrée selon les types de publics du public (20€).	→ Antagonisme entre la notion d'écologie et celle d'événementiel.	
Spécifiques aux ARTISTES			→ condition non prioritaire initiation ce ne doit pas devenir un critère	→ lenteur des artistes dans leurs propres au la prioritarisation influençant le projet	
Spécifiques					

- Plateforme pour favoriser l'échange et recyclage de matériaux
- Rendre possible la programmation in situ
- Pouvoir réaliser un bilan carbone raisonnable de l'activité et organiser les moyens du changement
- Détaxe sur les billets selon transport utilisé pour venir
- Mise en avant de la ville de sa propre charte écologique sur les évènements culturels
- Liberté des artistes dans leurs propos

4- Égalité femmes-hommes

THEME : Égalité Date : 3.11.2021 Apari - Tiché	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL	projet 100% ♀ projet 100% ♂ en concision (pas à tout prix 10/10)		Regarder la mixité dans une globalité de projets et pas au projet. Que mettre en place pour les femmes, à la base ? → Quota progressif → non mixité → Charte ou critère?	Communication sur de "bonnes" pratiques et différencier projets artistiques et fonctionnement → les mêmes critères - → communication ?	Évalue dans un bon sens
Spécifique aux LIEUX	Composition des équipes	Chartes comme celle du CNM ?			
Spécifiques aux ARTISTES	=			Dispositif artistes femmes ? Discrimination positive ?	
Spécifiques aux AMATEURS	=				

- Regarder la mixité dans une globalité des projets et pas sur un seul
- Quota progressif
- Communication sur de « bonnes » pratiques
- Différencier projets artistiques et fonctionnement, pas les mêmes critères
- Il y a des évolutions qui vont dans le bon sens
- Dispositifs avec artistes que femmes / discrimination positive

Synthèse

Égalité femmes-hommes : charte, plateforme numérique comme espace de partage d'infos et échanges de bonnes pratiques, éducation et sensibilisation des publics, programmation et discrimination positive (ex : soirée programmées avec seulement des femmes) et modalités de communication. Marge de progression (d'où je pars et vers où je souhaite aller et quel temps je me donne). Besoin de formation, notamment pour gérer cas de harcèlement au travail. Favoriser le mentorat entre femmes.

Diagnostic : mieux communiquer sur le Grenoble Cultures, plus de transparence sur la prise de décision et sur les enveloppes, création d'un projet pour les dispositifs hors cadre, soutien aux artistes à compte d'auteur, interface entre services, accompagnement des amateurs hors encadrement par des professionnels.

Transitions écologique : prise en compte des degrés de responsabilités différents, mutualisation de décors et matériels, choix du matériel plus économes, moyens de transport mutualisables, équilibre entre déplacement nécessaire au travail artistique et localité, liberté artistique sur le propos et la programmation, incitation du public sur les moyens de transport, ressource et partage de bonne pratique sur le sujet.

Publics choisis : projet de territoire et prise en compte volontaire de public spécifique, structures relai dans les quartiers, mener des partenariats pour faire circuler les publics, le projet artistique doit être l'entrée du projet territoire, hors les murs, travail de circulation des publics, travail de mixer les publics par les pratiques.

TEMPS D'ÉCHANGE N°3 – 05/05/2022

Lucille LHEUREUX, adjointe aux cultures
Julie MAUREL, prestataire facilitatrice sur les trois temps d'échange
Sébastien FRAUX, directeur des affaires culturelles
Claire FALLET, responsable du service développement culturel et artistique
David APARICIO, chargé de secteur arts visuels
Marie-Lou LAMBERT, chargée du secteur théâtre et actions territoriales
Charline MONOD-JUHEL, chargée de secteur musiques
Céline SCHWEIN, chargée de secteur danses et arts en espace public
Cécile DUGON, assistante des chargé-e-s de secteur

Introduction Lucille LHEUREUX et questions/réponses

I- DÉBAT MOUVANT

Débat mouvant sur trois questions tirées au sort sur quatre. Le principe est de poser une question vivante pour créer le débat.

- 1- La Ville doit-elle accompagner directement les artistes ?
- 2- Est-ce que les lieux de diffusion doivent agir prioritairement plus localement et en proximité ?
- 3- Est-ce que la Ville doit cesser l'accompagnement d'un artiste à un moment donné de son parcours.
- 4- Faut-il présenter des dispositifs plus robustes à moins d'acteurs ou plus diffus ?

1- Est-ce que la Ville doit accompagner directement les artistes ?

OUI : une collectivité peut et doit être en contact avec les artistes. C'est même une grave faute politique de ne pas rendre la culture obligatoire.

NON : oui administrativement, mais il n'y a pas que l'artiste.

Est-ce que ça ne devrait pas passer par des labels, des salles, des lieux de diffusion ou même des collectifs d'artistes pour propulser les artistes.

AU MILIEU : qu'est-ce qu'on met derrière le mot accompagnement ? « Cheminer avec » on s'aperçoit qu'on fait tous de l'accompagnement, mais on ne met pas tous la même chose dans ces mots.

Le côté direct me gêne un peu, pour qu'il soit bien accompagné, il faut quelqu'un qui connaisse bien sa discipline et qui soit vraiment à ses côtés.

À quel moment le soutien de la collectivité se fait au niveau de la création et pas seulement de la médiation. Oui pour un soutien de la Ville à tous les niveaux.

Il me semble qu'il y a une grande nécessité de savoir ce qu'il se passe ailleurs. J'aurais besoin de savoir quels sont les accompagnements et les inconvénients de ces deux systèmes.

Il est intéressant d'avoir une entrée à la Ville et une écoute.

Je ne prends pas position, car je me pose la question : qui décide qui est dans les lieux ?

J'ai souffert de l'accompagnement des lieux, donc je suis POUR la multiplicité des portes, pour construire un projet.

2- Faut-il proposer des dispositifs plus robustes à moins d'acteurs ou plus diffus à plus d'acteurs ?

Plus robuste à moins d'acteurs : ce sont des choix politique. L'essaimage, ça ne permet pas à tout le monde de vivre.

Les choses mettent du temps à se faire, au bout d'un an ou deux ans, on commence à peine un travail avec le territoire ; L'accompagnement doit être robuste parce les choses prennent du temps.

De l'argent pour tous, car l'essaimage et le saupoudrage n'a pas de réel intérêt. Moins d'argent n'empêche pas d'aider des petites assos à moindre coût, des coups de pouces : argent, espace de travail → si on en a que pour un temps court, cela ne sert à rien.

Sous prétexte qu'on est soutenu ad vitam, la Ville peut s'arrêter et peut créer une bulle d'air pour d'autres jeunes projets. Il faut être conscient que toute aide peut s'arrêter un jour.

Est-ce que la Ville doit cesser d'accompagner parce qu'un projet s'arrête ou est-ce que la Ville cesse de donner parce qu'elle estime qu'elle a assez accompagné ? Car quand la Ville donne, le Département, la Région et la DRAC suivent.

Plus diffus à plus d'acteurs : même si la somme est modeste, cela permet de commencer quelque part. Et s'il n'y a pas de commencement, ça ne décolle jamais.

Si on sait que c'est toujours les mêmes, comment on peut commencer.

Au milieu : si on définit des socles minimums, des fois, 1000 ou 500 € suffisent à des petites structures. Si on ne donne pas aux petits, ça bloquerait le démarrage de petits projets.

Comment est-ce qu'on peut alléger le principe d'attribution. Réduire ceux qui en bénéficient. Il ne faut pas réduire mais favoriser l'émergence.

Une structure dite robuste a pour mission de repérer les plus petits et à les préparer à l'autonomisation.

Comment on fait pour travailler en bon partenariat avec des structures ?

3- Est-ce que la ville doit cesser l'accompagnement de la Ville à un moment de son parcours ?

OUI : on a commencé par les sociétés civiles, puis les collectivités sont venues à l'accompagnement.

Peut-être il y a un contrôle sur un accompagnement. C'est chouette et aidant d'être accompagné sur le long terme. Arrêter les longs projets et robustes, pleins de petits projets.

Regards des lieux : qu'est-ce qu'on attend des lieux ? Qu'est-ce que l'artiste peut apporter à la cité ?

Remettre le culturel au milieu de la cité.

AU MILIEU : faire la différence entre l'artiste et la structure qui l'accompagne.

Si c'est un artiste qui décide de mener sa carrière au niveau national, cela a moins de sens mais si c'est des artistes qui restent sur le territoire et qui contribuent à faire voir d'autres artistes, il y a du sens à continuer à l'accompagner.

C'est une question de modèle économique et de la réalité des secteurs.

Si modèle économique privé, c'est une logique de rendement.

Si modèle économique du secteur public : où trouver la ressource, comment ne pas mettre les salariés en difficulté. Oui, robuste pour tout le monde, mais on en est pas là aujourd'hui.

Choqué des arrêts de subventions sans accompagnement derrière. La « sortie d'accompagnement » doit être accompagnée sur le long terme. On a un fonctionnement économique qui repose sur les subventions et s'il y en a plus, on ne pourrait plus exister, car il y a des salariés.

Les cie en phase de développement auraient besoin de structures d'accompagnement robustes en face pour les aider. Si on ne donne pas les moyens qu'il faut à une cie qui à un moment pourrait décoller, la cie peut s'éteindre. C'est très fatigant et ces compagnies ont besoin d'être boostées.

Je suis artiste premièrement pour les publics. Pas d'aide, autoproduit depuis le début. On essaie d'avoir des aides, de se faire identifier. Mais si on n'a pas de coup de pouce à un moment donné, pour la diff, pour la com, on ne pourra jamais être robuste et donc jamais décoller.

Pas forcément plus d'argent, mais une aide administrative.

NON : il ne faut pas avoir peur de mettre beaucoup d'argent sur des structures car certains projets n'existeraient pas.

II- ATELIERS

- 1- Évaluation de l'existant/ diagnostic
- 2- Publics choisis
- 3- Transition écologique
- 4- Égalité femmes-hommes

1-Evaluation de l'existant/ diagnostic

THEME : Diagnostic Date : 5/05/22	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION	Autres...
TOUT TYPE DE PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> * quelle diffusion / possibilité de décaunt s'appuyer sur les réseaux existants. • Demande de subvention simplifiée pour compagnies émergentes qui n'ont pas forcément de suite derrière - à voir si possibilité de créer une 1^{ère} demande quand prévoir remplir le grand dossier officiel. 	<ul style="list-style-type: none"> x radiographique s'occurent - se faire au compte de certains spécificités vis besoins de bons 	<ul style="list-style-type: none"> → rechercher d'autres spécificités de projet vis des bons, en particulier la coopération entre structures / réseaux existants
Spécifique aux LIEUX	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'habiter Municipale (Arts plastiques et visuel) / Etudiant / Editeur qui partent à la fin de leur études - possibilité émergence → ateliers milieu de culture → aide à l'individer à l'installation atelier → noter des → soutenir à la production. 	<ul style="list-style-type: none"> Importance de garder en tête le travail d'action culturelle mise en place par les structures / artistes → unité sociale 	
Spécifiques aux ARTISTES			<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la conditionnalité de un de pour aide à la création. (Ch de date et impossibilité diffusion) - Quels outils pour faire se rencontrer artistes et programmeurs? (calculer contre UE).
Spécifiques aux AMATEURS			

THEME : Diagnostic Date : 5/05/22	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION	Autres...
TOUT TYPE DE PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> On est le Cirque à Grenoble? → quel est le bon interlocuteur? 	<ul style="list-style-type: none"> - Simplification des demandes de subvention - 1^{ère} demande globale pour 1 projet global. 	<ul style="list-style-type: none"> Heureuse de ces temps de travail, de la présence d'une facilitatrice et des bénévoles évoquées IdEE : adapter la "taille" des dossiers à instruire aux sommes demandées (avec des paliers par ex)
Spécifique aux LIEUX / structures	<ul style="list-style-type: none"> valoriser / soutenir la mutualisation et les partenariats entre équipes artistiques et lieux, entre équipes artistiques 	<ul style="list-style-type: none"> (+) de reconnaissance pour le travail Deux structures qui demandent de l'accompagnement et qui n'en font pas 	<ul style="list-style-type: none"> - mutualisation de postes, soutien fonctionnel lorsque les compétences mutualisées De l'argent lorsque l'on cogère des membres d'une équipe culturelle (ois, écos, lieux) pour postes, technique, matériels, moyens humains.
Spécifiques aux ARTISTES	<ul style="list-style-type: none"> Simplification et transversalité des services de la ville pour le financement des projets 	<ul style="list-style-type: none"> décali, temporalité peu possible répondre aux APP. 	<ul style="list-style-type: none"> - comment ça va peut mutualiser des matériels technique pour artistes - un
Spécifiques aux AMATEURS	<ul style="list-style-type: none"> critères sur lieux de diffusion grenoblois : quels lieux hors TNG? manque globale financière dédiée à la culture Flou sur la demande de locaux administratifs - marge de manœuvre? 	<ul style="list-style-type: none"> dispositif de sortie avec structures d'accompagnement des artistes 	<ul style="list-style-type: none"> Autre : Accueillir les C/O artistiques comme elles sont dans leur diversité et leur "hybridation" / sortir du schéma classique de la figure du metteur en scène / figure de proue. * Guichet unique pour culturelles

- Besoin de simplification des demandes
- Adapter la taille des dossiers à instruire aux sommes demandées (avec des paliers par exemple)

- Comment la Ville peut mutualiser du matériel technique ?
- Valoriser, soutenir la mutualisation et les partenariats entre équipes artistiques
- Besoin de transversalité entre les services de la Ville
- La masse globale sur la culture doit être augmentée
- Flou sur les demandes de locaux
- Dispositif de soutien aux structures d'accompagnement vers l'autonomisation des artistes
- Accueillir les compagnies comme elles sont, dans leurs diversités
- Dispositif émergence
- Aide individuelle à l'installation d'atelier
- Pas d'ateliers municipaux d'art plastique
- Importance de garder en tête le travail d'action culturelle : utilité sociale
- Quels outils pour faire se rencontrer artistes et programmeurs ?
-

2- Publics choisis

(q1 et 2)

THEME : Publics choisis Date : s.l.s.....	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL	- lutter contre le sentiment d'être trahis des publics choisis. - travail avec médiateurs existants		- Relais Ville & DAC pour mise en relation entre structures culturelles et structures sociales. - partir du terrain / des envies des publics et des structures soc.	- sortir du contrat de Ville pour être porté par la DAC. - Public orphelin - captage des publics	
Spécifique aux LIEUX	de la structure sociale - 2 Ateliers : Action et AC - Se connaître - qui s'opposent - Pas de coupures - Engagement citoyen	- deux existants - ateliers d'artistes - observer volonté - lieux sociaux à reconstruire actions artistiques	- Co-construction + médiation - D'appuyer sur les lieux non-culturels (MDH)		
Spécifiques aux ARTISTES	- Proposition d'accompagnement sur 1 Temps long - Pas - charte action culturelle (ex Lyon)	- Poterios p - Nb personnes touchées - Typologie - Inclusion ou production Ouv. syst - Trac	- Équilibre Temps, Argent ↳ Soutien financier au long court.		
Spécifiques aux AMATEURS			- FAVORISER LES AMATEURS SUR LE LONG TERME ↳ PAS FINANCIÈREMENT LIÉS À L'INTERVENANT AU LONG TERME		

Public

⚠ les critères ne peuvent pas s'appliquer aux publics empêchés.

(groupe 3) la front d'entrée? celui qui a le désir. La DAC mène le triple jeu.

THEME : Publics choisis Date : ..s./..k/...	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL	Espace public pour tous.	Notion de déplacement	- Régularité RDN / public. - Horaires et conditions d'ouverture des lieux. - Ouverture hors temps de programmation. - Créer aller/retour avec habitants / publics.	Point de déplacement → comment aller et venir aux lieux de culture. (Moyen de déplacement). → situation géographique → horaires.	
Spécifique aux LIEUX	→ Revisiter la frontière entre institutionnalisation et action culturelle ↳ plus large. → Adaptation des lieux aux publics non habitués.	Médiation du lieu vers les publics spécifiques.	- Valoriser dimension culturelle hors cadres institutionnels. - Faire pont avec publics locaux (programmation, discussion)	→ Manque de communication inter-services. → Lieux de culture non identifiés → Programmation plus cohérente avec le quartier dans lequel il est implanté.	
Spécifiques aux ARTISTES	Résidence en école primaire!	Aide à la présence artistique dans l'espace public Aide à la création dans les bibliothèques, les écoles, les centres sociaux etc.	↑ résidence d'artiste Temps long co-créative	→ culture pro/artistes. Attention à l'accompagnement des résidences: valorisation du travail. ! Accueil des équipes et accompagnement sp la médiation culturelle.	
Spécifiques aux AMATEURS			↓ L'espace public est un lieu de rencontre des "autres" public: "c'est plus facile"		

Convention = durée

- moyen
- Partenaires
- Mission

école théâtre
scie
hygiène associée
qui est la porte?

- Lutter contre le sentiment d'illégitimité des publics
- Mixité des publics
- Travail avec les médiateurs existants
- Charte d'action culturelle
- Relai DAC pour mise en relation entre structures culturelles et les structures sociales
- S'appuyer sur les lieux non culturels
- Soutien financier au long court
- Sortir du contrat de ville pour être porté par la DAC
- Attention à ne pas laisser le public orphelin
- Espace public pour tous
- Revisiter la frontière entre institutionnalisation et action culturelle
- Adapter les lieux aux publics non habitués
- Résidence en école primaire
- Médiation du lieu vers les publics spécifiques
- Aide à la présence d'artiste sur l'espace public
- Aide à la création dans les bib, les écoles, les centres socio...
- Résidence d'artistes !
- Besoin de convention (durée, moyens, partenaires, missions...)
- Manque de communication interservices
- Lieux de culture non identifiés
- Programmation plus cohérente avec le quartier
- Question des moyens de déplacements / géographie / horaires

3-Transition écologique

THEME : Transition écologique Date : 05/05/2024	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> au-delà de la "décarbonation", s'engager à travers les œuvres proposées / les actions participatives avec le public pour donner à voir se mobiliser sur cette question supports de communication 	<ul style="list-style-type: none"> part de programmation en lien avec la transition 	<ul style="list-style-type: none"> soutien financier de la ville ou utilisé à dispo. doit être un critère prioritaire pour réellement inscrire la transition pouvoir partir de là où on est. 	<ul style="list-style-type: none"> prendre en compte la situation "sociale" de territoires sur lesquels les actions culturelles sont mises en œuvre Ne pas recréer un événement documentaire méthodologique mais compiler et mettre à disposition l'existant 	
Spécifique aux LIEUX	<ul style="list-style-type: none"> solutions de mobilité public / artistes favoriser les circuits locaux (resto, bar, catering) sortir du "tout événementiel" 	<ul style="list-style-type: none"> mise à dispo par les lieux à l'aide de la ville pour mobilité douce et moins chère (paratransit) pour se rendre à un concert / spectacle. 	<ul style="list-style-type: none"> favorisation par la ville des "coopératives" entre acteurs de territoire à l'échelle avec les acteurs culturels. sortir du quantitatif, des critères du nombre... autoriser le temps long (résidence, expo immersive) 		
Spécifiques aux ARTISTES	<ul style="list-style-type: none"> Charte de "bonnes pratiques" que les lieux d'accueil programment conjointement la visibilité des artistes entre eux. 	<ul style="list-style-type: none"> mise en œuvre d'une charte / de critères 			

THEME : Transition écologique Date : 05/05/2024	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> Relocaliser les activités Soutenir des Cies dans leurs démarches écologiques et pas que dans les propos. 	<ul style="list-style-type: none"> Imaginer une écologie de la diffusion ? Une écologie de l'attention ? 	<ul style="list-style-type: none"> Du temps, des espaces d'échanges, de paroles. Suivre data. Co-construction d'une direction. Actualisation par la collectivité. Ville facilitatrice Rénover les Continents. Aider les mobilités dans à être économiquement viables. 	<ul style="list-style-type: none"> Comment on fait avec les gros articles? Comment on mutualise? Où est passé le parc de mutualisation du matériel? Interdire les contrats d'exclusivité 	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers de co-création et costumes ?
Spécifique aux LIEUX	<ul style="list-style-type: none"> Être informés Réfléchir sur la notion de "gâchés" 	<ul style="list-style-type: none"> Revaloriser l'existant (créer une nouvelle pièce ou faire tourner les anciennes) 		<ul style="list-style-type: none"> Des lieux basses théoriques? 	
Spécifiques aux ARTISTES			<ul style="list-style-type: none"> Révisiter en place le système de fixation de matériel technique. Co-accueillir et mobilité public et peut plusieurs fois. 	<ul style="list-style-type: none"> De l'aide dans cette transition, car la cie ne peut pas changer ses méthodes seules. Bonus pour les Cies qui ont des spectacles "qui durent" (+ de 3 ans par exemple) création d'un répertoire. 	
Spécifiques				<ul style="list-style-type: none"> Aide à la reprise. 	

- Au-delà de la décarbonation, s'engager à travers les œuvres et actions participatives avec le public pour donner à voir
- Solutions de mobilité public/artistes
- Favoriser les circuits locaux (bars, resto, catering)
- Sortir du tout événementiel, s'autoriser le temps long
- Charte de bonnes pratiques
- Pouvoir partir de là où on est
- Sortir du quantitatif et critères du nombre
- Soutenir sur les démarches écologiques et pas que dans les propos
- Une écologie de la diffusion ?
- Revaloriser l'existant

- Avoir du temps et des espaces d'échanges
- Rénovation des bâtiments
- Aider les mobilités douces
- Comment fait-on avec les gros véhicules ?
- Bonus pour les cie qui ont des spectacles qui durent, création d'un répertoire

4-Égalité femmes-hommes

THEME : Egalité Date : 5/12/20.. Titre	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> Travailler le discours et la communication en faveur de la pratique pour tous y compris femmes et non sur genres photos. œuvrer à toutes les échelles du projet culturel (artistique, KB, Boume) 	<ul style="list-style-type: none"> action culturelle comme outil pour intervenir sur les conditions de l'égalité auprès de publics interroger la parité à tous les échelons (artistique, technique, équin pen). 	<ul style="list-style-type: none"> favoriser les premiers tps d'échanges non mixtes Accompagner les espaces de poche et donner à des CHSS (qui accueillent les petites structures) (se à la vie) ou Festival) Forma, formation / débat Trouver un format (Reinofat) Comment prendre de poche et comment voyager. Cost parca pas plus. Qui décide de la forme et Cont.. 	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à l'entretien de toutes les conditions LGBTQIA+ Ça y a les subside public, ça des subside? 	
Spécifique aux LIEUX	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte tous les dimensions (genre, sexe, sexualité...) Réviser p'd plus sans de travail en transversalité. 	<ul style="list-style-type: none"> (genre, sexe, sexualité...) 	<ul style="list-style-type: none"> Comment prendre de poche et comment voyager. Cost parca pas plus. Qui décide de la forme et Cont.. 	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à la répartition des postes entre H/F (cf. postes de direction). 	
Spécifiques aux ARTISTES	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Edo égalité c'est mais 9 musicienne sans ces accès au pratique due, complexe 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Accepter que chez un budget product il y a des lignes accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Favoriser la discussion positive (temporairement) en une de rajouter ↳ Accepter la peur de passer si sera mais pour permettre la sa présence et donc les possibles.... 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Obligation de la parité peut empêcher de travailler à l'auto-emploi ↳ attention à la communication à l'avance. 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ avoir la liberté de travailler autour de toutes les thématiques
Spécifiques aux AMATEURS		<ul style="list-style-type: none"> ↳ budget pr garde ↳ Accueillir facilement dans les vis, douces activités de la garde (cette) Casettes des Horaires... 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ veiller à la représentation de tous les genres dans les pratiques de tous les disciplines. ↳ Donner les espaces si il y a des espaces de HF / Festival multiforme SMARAC... 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Tenir la vigilance au communautarisme car on ne se questionne pas si de communautarisme blanc. ↳ Petite structure Edo les actions concluantement ont et accompagnés. ↳ et pour mais utiliser charbon et coût de changement. 	

action culturelle auprès de tous les publics

THEME : Egalité Date : ..5/15... Grp 3 et 4	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL	VSS - Difficulté : Accompagnement ? Echange de pratique ?	information de la ville sur nombre soutiens aux cas tenues par H ou F ou autres.	- Aide ? - Aide sur les plans. - Aide en logement ? - Donner les moyens aux F de travailler vs charge mental sup.	⚠ sur les derniers mois, info, sur les sites des lieux de diff sur le genre : pas que homme & femme.	
Spécifique aux LIEUX		- logement : peut être informer sur la programmation : clo d'artistes H, F, autres ?	- Etiquet pour égalité ?	⚠ présence de personnes racisées MAIS comment faire en tant qu'artiste dans sa distribution ? Quota ?	
Spécifiques aux ARTISTES	Soutien matériel intermittent. ⚠ aux filles pire en capit des poses, point vers des formations qui amène à d'autres schématisées ou habitudes.	informer clairement sur les conséquences) que faire en cas de harcèlement. Arrêter soutien ? ↳ oui	les artistes peuvent proposer dans le contenu de la diversité ⇒ prendre en compte dans les propositions artistiques.		
Spécifiques aux AMATEURS				Question de la légitimité : montrer des artistes femmes, non-cis, racisées et montrer des voies possibles. Ⓜ montrer amateurs où B de diversité existante.	

critères diversité sociologique -> raciale

- Travailler le discours et la communication en faveur des pratiques artistiques pour tous et toutes
- Embaucher sur les compétences et non sur le genre
- Prendre en compte toutes les rapports de domination : genre, sociale...
- Accepter que dans les budgets de production une ligne soit sur la garde d'enfants
- Ouverture de crèches avec des horaires adaptés
- Favoriser des temps d'échanges non mixtes
- Formation et « où trouver de l'information »
- Veiller à l'intégration de toutes les communautés LGBTQIA+
- Veiller à la représentation de tous les genres dans toutes les disciplines
- Quelle présence de personnes racisées ?
- Proposer dans le contenu artistique de la diversité
- Informer sur les conséquences : fin des subventions si cas avéré de harcèlement ?
- Soutenir la parentalité dans les parcours pros/ intermittence
- Question de la légitimité : montrer des artistes femmes, racisées pour montrer les possibles

Synthèse

Diagnostic : demande d'augmenter l'enveloppe de la culture, d'alléger et adapter le processus de demande de subvention par rapport au montant demandé. Implication des lieux de pratique, diffusion.

Transition écologique : mutualisation des moyens techniques et des moyens de transport, parc de matériels de la Ville qui a disparu et qui était pratique. Les ateliers décors et costumes fonctionnent bien. Notion de temps et de connaître où est le gâchis dans le milieu de la culture. Une écologie du projet. Exemplarité de la Ville : mieux communiquer sur ses événements. Bâtiment mal entretenu et passoire thermique. La Ville peut être ressource et facilitatrice.

Égalité femme homme : charte d'engagement à l'échelle des lieux ou de la Ville. Formations des équipes. Quels leviers face aux agressions sexuelles ? Le choix des thématiques abordées sur scène. Discrimination positive : Quelle communication ? Est-ce qu'on communique sur le fait qu'il n'y a que des femmes programmées ? Quid des considérations des genres. Question raciale sur scène et de représentations.

Publics choisis : temps pour pouvoir développer les partenariats. Savoir identifier ses partenaires pour construire des partenariats solides. Faire de la culture dans des lieux dédiés. Financement et moyens mis en parallèle, sur un temps long. Le rôle des lieux est important pour pouvoir faire de l'allers-vers (ex : les horaires). Ces lieux permettent le brassage. Choisir des thématiques qui parlent aux publics. Critères : typologie des publics, le nombre touché, la temporalité, inscription des partenariats, quelles traces va être laissé. Importance de l'investissement sur l'espace public pour toucher un public large. La DAC doit mettre en lien avec des structures-relais.

TEMPS D'ÉCHANGE N°4 – 06/05/2022

Lucille LHEUREUX, adjointe aux cultures
Julie MAUREL, prestataire facilitatrice sur les trois temps d'échange
Sébastien FRAUX, directeur des affaires culturelles
Claire FALLET, responsable du service développement culturel et artistique
David APARICIO, chargé de secteur arts visuels
Marie-Lou LAMBERT, chargée du secteur théâtre et actions territoriales
Charline MONOD-JUHEL, chargée de secteur musiques
Céline SCHWEIN, chargée de secteur danses et arts en espace public
Cécile DUGON, assistante des chargé-e-s de secteur

Introduction Lucille LHEUREUX et questions/réponses

I- DÉBAT MOUVANT

Débat mouvant sur les quatre questions qui ont été tirées au sort. Le principe est de poser volontairement des questions clivantes pour créer le débat.

- 1- La Ville doit-elle accompagner directement les artistes ?
- 2- Est-ce que les lieux de diffusion doivent agir prioritairement plus localement et en proximité ?
- 3- Est-ce que la Ville doit cesser l'accompagnement d'un artiste à un moment donné de son parcours ?
- 4- Faut-il présenter des dispositifs plus robustes à moins d'acteurs ou plus diffus ?

1- Faut-il proposer des dispositifs plus robustes à moins d'acteurs ou plus diffus à plus d'acteurs ?

La question est binaire. Est-ce que la Ville peut proposer plus de dispositifs à plus d'acteurs ?

Il faut des deux, ça ne peut pas être l'un ou l'autre.

Le saupoudrage est sur un plan financier, mais il peut y avoir des accompagnements différents (com'...).

C'est plus adapté qu'il y ait plus de moyens diffus pour les plus petits car ceux-ci doivent attendre des années pour être plus robustes. Ça permet plus de diversité.

À vouloir aider tout le monde, on finit par n'accompagner personne. Mais soutien à ce qu'il vient d'être dit.

Il n'y a pas de réponse simple, on ne peut pas répondre oui ou non. Si on n'aide pas les petits, comme tout le monde commence par être petit, ça n'est pas satisfaisant.

Le saupoudrage c'est super, ça aide plein de monde, même s'il faudrait éventuellement plus de moyens de soutenir.

Accord avec ce qu'il vient d'être dit. Il vaut mieux soutenir les gens qui sont reconnus au niveau de la Ville. Les petits doivent être soutenus mais au niveau associatif et privé.

2- La Ville doit-elle accompagner directement les artistes ? (est-ce les lieux qui doivent instruire ? ou la collectivité).

Dans la musique il y a de multiples partenaires, et ceux qui ont de l'argent changent eux-mêmes d'avis sur ces questions. La Spedidam et le CNM ont choisi d'aider directement et prioritairement les artistes. Idem pour la DRAC ou la Région, car si certains décident de donner tout aux artistes ou tout aux lieux de manière dispersée, c'est contradictoire dans les enjeux et dans les moyens.

Attaché au financement par la Ville. Mais tout dépend de qui dirige les lieux et qui est au pouvoir, je n'aurais pas le même positionnement en fonction des politiques. Tout dépend des chartes.

C'est mieux de donner l'argent à différents collectifs et artistes qu'à un seul lieu.

On est sur une base démocratique donc c'est important que la Ville soutienne. Il y a des lieux qui soutiennent à un moment mais qui n'ont pas vraiment les moyens de soutenir toute l'action.

On est dans un lieu où il y a plusieurs associations et ce serait bien que la mairie nous soutienne.

Il faut préserver le côté « territoire » en lien avec la démocratie, mais il faut qu'il y ait de la place pour autre chose, pour être délié d'une commande. L'action sur un territoire est importante, mais il n'y a pas que ça.

Rappel sur la garantie pour la liberté artistique de création et de programmation par Lucille.

3- Est-ce que la Ville doit cesser l'accompagnement d'un artiste à un moment donné de son parcours.

Les petites cibles peu reconnues ont une subvention très maigre et d'autres en ont une automatiquement, et c'est difficile, car ce n'est pas toujours justifié. L'automatisation d'un montant de subvention et d'une subvention n'est pas équitable. Après il y a une différence entre avoir 1 000 € et 5 000 €.

Le gâteau doit être redistribué pour ne pas rester émergents pendant 15 ans. Par contre il peut y avoir des aides dégressives, ce n'est pas simple de se réorganiser donc il faut laisser le temps pour éviter qu'il y ait des dégâts sociaux et collectifs. Il faut que ce soit humain dans la manière dont ça s'arrête.

Couper des subventions à certaines grosses structures qui sont partout dans le monde plutôt qu'à Grenoble par exemple ça n'est pas choquant.

Les subventions doivent être réévaluées chaque année, en fonction de la notoriété ou au contraire s'ils n'ont plus de publics.

Il y a des sous-entendus très moralistes car si un artiste touche une subvention sans motif ou avec un motif fallacieux alors c'est non. Si la question c'est qu'un petit nombre capte tout c'est non aussi. Mais le diable se cache dans les détails.

Un artiste qui ne remplit plus des missions qu'il doit remplir c'est normal que ça s'arrête. Mais ça dépend des critères. Ne pourrait-il pas y avoir un soutien financier global qui grossit pour avoir un soutien plus robuste à plus de monde.

Quand on est artiste, le parcours n'est pas évident. Il faut que l'artiste soit jugé de là où il en est dans son parcours et puisse juger lui-même de demander une plus ou moins grosse subvention ou pas du tout. En France c'est appréciable que les artistes soient accompagnés dans la durée.

4- Est-ce que les lieux de diffusion doivent agir prioritairement en proximité ?

Ca fait écho à la décentralisation. Cette priorité est positive pour des gens comme nous qui sommes basés sur le territoire.

Tous les lieux de diffusion n'ont pas les mêmes missions. Il y a des lieux qui sont missionnés pour agir en proximité. Ça rejoint la question qui anime les artistes, d'être mobile et écologique. Ça pose la question de la création internationale et de l'ouverture, mais le local est prioritaire.

La réalité financière et pragmatique est que ça permet d'avoir un retour local sur ce qu'on paye localement.

5- ATELIERS

- 1 – Évaluation de l'existant/ diagnostic
- 2 – Publics choisis
- 3 – Transition écologique
- 4 – Égalité femmes-hommes

1- Évaluation de l'existant/ diagnostic

Evaluation de l'existant - Diagnostic (groupes 2)

THEME : Diagnostic Date : 6.10.15	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION	Autres...
TOUT TYPE DE PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> - difficulté dans l'accès et la compréhension de ce document - mais complexe nécessaire entre le dépôt et le vote 	<ul style="list-style-type: none"> - BRAVO pour ce document qui forme une belle visibilité de l'action de la Ville - BRAVO aux équipes administratives pour leur complexité dans l'instruction des dossiers 	<ul style="list-style-type: none"> - qu'est-ce qu'un lien de résidence ?! - question du territoire et de l'intérêt communal - délai de certaines actions qui arrivent tardivement et qui ne sont du coup pas financées! (ex: actions culturelles) - proposition de faire 2 sessions dans l'année ?
Spécifique aux LIEUX			
Spécifiques aux ARTISTES	<ul style="list-style-type: none"> - dépôt année de création / année de diffusion = ça ne marche pas ! - prendre en compte le rayonnement hors du territoire pour la diffusion 		
Spécifiques aux AMATEURS			<ul style="list-style-type: none"> - prise en compte des structures socioculturelles - meilleure communication et travail inter services

Evaluation de l'existant - Diagnostic (groupe 1)

THEME : Diagnostic Date : 6/1/2025	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION	Autres... Vigilance
TOUT TYPE DE PROFIL	dispo 7 trop exclusif (Noirique) - critériation pouvoir mobiliser plusieurs dispositifs car ils sont complémentaires pluri-disciplinaire / international Évaluation des dates temps de montage de projet par rapport à temps politique d'aide	Musique - dispo 7 et 2 répondent bien ou d'autres financiers ne vont pas. document clair, accompagné d'une remontée qui aide. les techniciens de la ville répondent bien	- Absence de la notion de droits culturels => ça pourrait mettre en valeur d'autres modalités de travail / place de acteurs pro vs à vis de l'assistant
Spécifique aux LIEUX	JEAN RAFFORT		Besoin de facilité d'accès aux lieux + prêt de matériels.
tt type de profil	pas de dispositif pour intervenir de la l'école, ni pour les MOH lien culture/MOH (jeune)		
Spécifiques aux ARTISTES	inadéquation entre les actions sollicitées par les artistes par les demandeurs et les volontés / compétences du CRR. => impossibilité administrative ?		
Spécifiques aux AMATEURS	Quelle personne peut être en charge de ce genre de projet. Les projets qui passent sous les radars, qui viennent par dans les cases.		Faut-il mettre en avant les autres collaborations avec les structures amateurs ?

- Difficulté d'accès et de compréhension du document
- Souplesse nécessaire entre le dépôt et le vote
- Dépôt année de création / année de diffusion : ça ne marche pas
- Prendre en compte le rayonnement hors territoire
- Délais de certaines actions culturelles qui arrivent tardivement et qui ne sont pas financées
- Proposition de faire 2 sessions dans l'année
- Prise en compte des structures socioculturelles
- Besoin de meilleurs communication et travail interservices
- Le dispo 7 est trop exclusif
- Possibilité de pouvoir mobiliser plusieurs dispositifs, car ils sont complémentaires
- Pas de dispositif pour intervenir dans les écoles
- Les projets d'amateurs passent sous les radars. Qui pour s'en occuper ?
- Absence de la notion de droits culturels
- Besoin de faciliter l'accès au lieu et le prêt de matériels
- Faut-il mettre en avant les collaborations avec les structures amateurs ?

2- Publics choisis

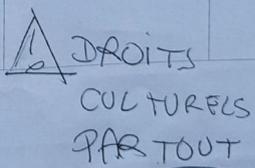
groupe 2

THEME : Publics choisis Date : 6/12/15	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL			Connaître et identifier le lien et les acteurs qui travaillent avec le public spécifique		
Spécifique aux LIEUX	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu de la commission et du temps de partage autour des actions (spatiales) • Déclinaison des activités et de médiation (Musée/Lien) • Choix du projet par rapport à son lien avec le public visé 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de nouveaux publics + amateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Partage des espaces de déclinaison - Animation de la vie du lieu - Discuter et proposer des actions de dialogue en amont avec le site. 	<ul style="list-style-type: none"> • Injonction de différences : travailler avec certains certains publics, travailler sur les activités; 	
Spécifiques aux ARTISTES	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de l'importance du rôle et de la médiation (Bonne médiation) • Co-construction avec le public amateur 		<ul style="list-style-type: none"> - Aller au-delà des "médiateurs" et de la "relation" médiation 		
Spécifiques aux AMATEURS					

(groupe 1)

LGBT ?
PUBLICS CHOISIS (EMPECHÉS, SPA, Jeunes, handicapés)
"Nos projets"

THEME : Publics choisis Date : 6/12/15	ENGAGEMENTS	DÉCLINAISON EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL			<ul style="list-style-type: none"> • Lien fort avec les professionnels sociaux ? Prendre le temps de renforcer ce lien avec les travailleurs sociaux (à un certain niveau, on approfondira le lien dans la durée) • Motivation des relais sur place • Régularité des événements permet une visibilité par ce public 	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité des travailleurs sociaux avec le champ artistique • Ne pas oublier que la préparation du projet est longue → quels moyens ? • Surveillez de "fonctionnement" 	<ul style="list-style-type: none"> • Des asso, des médiateurs font le lien - Passer les
Spécifique aux LIEUX				<ul style="list-style-type: none"> • Inadéquation entre les effets du projet et le terrain [intervenant du spectacle ne peuvent pas faire de liens avec ce travail → au quel] 	
Spécifiques aux ARTISTES				<ul style="list-style-type: none"> • Comment ces publics peuvent accéder aux lieux (accès, accessibilité, horaires) → pas de visibilité financière des lieux sans aide publique • être soutenu par la communication 	
Spécifiques aux AMATEURS					



DROITS
CULTURELS
PAR TOUT

- Prendre le temps de renforcer le lien avec les travailleurs sociaux
- Motivation des relais sur place
- Régularité des événements

- Proximité des travailleurs sociaux avec le champ artistique
- Besoin de subvention au fonctionnement = emploi
- Être soutenu en communication
- Comment les publics peuvent accéder aux lieux ?
- Inadéquation entre les appels à projet et le terrain
- Connaître, identifier les lieux et les acteurs qui travaillent avec des publics spécifiques
- Créer des lieux de convivialité
- Mêler les activités et les métiers
- Reconnaître la dimension citoyenne des arts et de la création
- CO construction avec les amateurs
- Partager les espaces
- Discuter et proposer des cahiers des charges avec les artistes
- Vigilance sur l'injonction des diffuseurs à travailler avec certains publics.

3- Transitions écologiques

- Ressourcerie du spectacle vivant
- Optimiser les tournées
- Valoriser l'alimentation : accompagner toute la chaîne entre le producteur et le spectateur
- Faire réseau entre acteurs : espaces de rencontres et lieux artistiques communs
- Problème de stockage

4- Égalité femmes hommes

THEME : Egalité Date : 09/05..	ENGAGEMENT	EN CRITÈRES MESURABLES	CONDITIONS DE RÉUSSITE	POINTS DE VIGILANCE	POINTS DE SATISFACTION
TOUT TYPE DE PROFIL					
Spécifique aux LIEUX					
Spécifiques aux ARTISTES				<ul style="list-style-type: none"> • Proportionnalité des femmes (passage au conservatoire à la scène) • Comment améliorer le lien avec le CRP = école de musique • Premiers pas sont difficile • Théâtre = quels métiers-employabilité • violences, harcèlement • inégalités une parité = réalités que les hommes sont traités par les hommes encore maintenant 	<p>Réseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • initiatives individuelles à 6 euros, en lien avec Paris • [réseaux nationaux indépendants et les questions scolaires] • "système de" (résonance) • WTA, Fedération • Neoliberal
Spécifiques aux AMATEURS					

Education formation

- Professionnalisation des femmes : passage du conservatoire à la scène ne se fait pas toujours notamment en musique actuelle
- Quels rôles au théâtre / employabilité des femmes
- Se mettre en lien avec des réseaux existants « Sister act » WHA / Mentorat
- Quelle répartition des sub h/f
- Pérennité du parcours pro des femmes

Synthèses

Publics choisis : question de lieux, de temps et d'humains. Temps de préparation des chargé·e·s des publics. C'est un temps long et nécessaire. + le temps après un projet : comment poursuivre le lien créé. Pour les lieux : horaires d'ouverture, tarifs, des lieux conviviaux et chaleureux. Les publics choisis ne devraient pas être une injonction dans le travail des artistes.

Transitions écologique : exemplarité de la Ville, diagnostic, rencontre et interconnexion, valorisation des initiatives qui existent déjà, circuit court de l'alimentation dans les lieux et événements.

Diagnostic : document Grenoble cultures utile mais très dense, relation précieuse avec les chargé·e·s de secteur, demande d'évolution du dispositif 6, absence de la notion des droits culturels dans le document, comment harmoniser la communication entre les services de la Ville.

Égalité femme-homme : aller au-delà du thème égalité femme homme → les personnes racisées et les personnes LGBT +, quelles poursuites de carrière après être enceinte/ pérennité du parcours des femmes, le sentiment de légitimité pour les femmes dans les métiers de la technique et de l'artistique, l'idée de réseau : comment les valoriser ? Idée d'une rencontre à Grenoble.